

## Recherches sociographiques



# La sociologie dans tous ses états

Marcel Fournier

Volume 26, numéro 3, 1985

Situation de la recherche sur le « Canada français », 1962-1984 II

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056169ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056169ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fournier, M. (1985). La sociologie dans tous ses états. *Recherches sociographiques*, 26(3), 417–443. <https://doi.org/10.7202/056169ar>

Résumé de l'article

Analyse des changements institutionnels qui ont marqué le développement de la sociologie: dissémination à l'extérieur des départements disciplinaires, institutionnalisation de la recherche, insertion dans les réseaux scientifiques internationaux, etc. Le mouvement de la grande recherche annonce une nouvelle hiérarchisation entre les institutions et entre leurs membres. Il se caractérise en outre par une intervention accrue des organismes gouvernementaux, au détriment des mécanismes internes de régulation, que l'hétérogénéité du milieu risque de perturber. La crise actuelle de la sociologie ne se situe pas seulement au plan des paradigmes: elle provient d'un changement de position de la discipline dans le système universitaire et sur le marché des emplois hautement qualifiés.

## LA SOCIOLOGIE DANS TOUS SES ÉTATS

Analyse des changements institutionnels qui ont marqué le développement de la sociologie: dissémination à l'extérieur des départements disciplinaires, institutionnalisation de la recherche, insertion dans les réseaux scientifiques internationaux, etc. Le mouvement de la grande recherche annonce une nouvelle hiérarchisation entre les institutions et entre leurs membres. Il se caractérise en outre par une intervention accrue des organismes gouvernementaux, au détriment des mécanismes internes de régulation, que l'hétérogénéité du milieu risque de perturber. La crise actuelle de la sociologie ne se situe pas seulement au plan des paradigmes: elle provient d'un changement de position de la discipline dans le système universitaire et sur le marché des emplois hautement qualifiés.

La sociologie québécoise s'est construite autour d'une opposition centrale, celle qui distingue chronologiquement un « avant » et un « après »: <sup>1</sup> avant, la pré-sociologie, la pensée sociale de quelques membres du clergé et d'intellectuels éclairés; après, la « vraie » sociologie, le savoir savant de spécialistes, le plus souvent formés par et associés à l'institution universitaire. La transition entre cet « avant » et cet « après », synonyme d'un passage qui mènerait de l'obscurité à la lumière, est habituellement analysée en termes de processus d'institutionnalisation: il s'agirait de l'acquisition, par un groupe de spécialistes, d'une légitimité culturelle et d'un accès à des postes dans les institutions universitaires et gouvernementales.<sup>2</sup> Longuement préparée, cette conquête se réalise au Québec dans les décennies qui précèdent la Révolution tranquille: à l'autorité, on oppose la liberté; contre l'esprit doctrinaire, on privilégie la connaissance de la réalité; à la tradition et au conservatisme, on préfère le progrès; bref tout

---

1. Voir: Jean-Charles FALARDEAU, « Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec », *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, 1974, pp. 135-137.

2. Voir: Marcel FOURNIER, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et sociétés*, V, 1, 1973: 27-59.

semble être mis en place pour qu'enfin on entre dans la Modernité et qu'à l'idéologie, on substitue la Science.<sup>3</sup> Depuis, plus nombreux, les sociologues se seraient donné une assise institutionnelle plus forte, auraient développé des préoccupations et des problématiques diverses — division du travail et pluralisme — et se seraient cantonnés dans des domaines de plus en plus restreints. Les notions les plus souvent utilisées pour rendre compte des changements qui marquent cette évolution sont celles de consolidation, de diversification et de spécialisation.

Le développement d'une discipline n'est cependant pas aussi simple : rien n'est linéaire ni totalement acquis. Et l'histoire intellectuelle n'est pas, pour reprendre une expression de Durkheim, le seul fruit de la « force innée de l'idée vraie » ; elle est aussi le produit de la rencontre, dans des conjonctures particulières, souvent imprévisibles, de l'action des membres, de la structuration du champ disciplinaire et de l'organisation des institutions éducatives et culturelles. Au lieu de présenter une chronologie détaillée de tous les événements qui se sont déroulés (nomination d'un tel à tel poste, élection d'un tel à telle société, mise à la retraite d'un tel et son remplacement par une telle, etc.) et de toutes les idées qui ont été émises au cours des quinze dernières années, nous centrerons notre attention sur les changements institutionnels qui, de quelque importance et généralité, ont marqué le développement récent de la sociologie en tant que discipline universitaire. Au risque d'apparaître schématique, on peut distinguer, dans une telle analyse, quatre niveaux ou ensembles de facteurs : le contexte sociétal, les multiples demandes sociales, les conflits politiques, les problèmes sociaux et économiques, etc. ; les institutions, dont principalement le système universitaire, dans lesquelles s'effectuent les activités d'enseignement et de recherche ; le champ sociologique comme système de positions scientifiques avec ses instances de régulation, de diffusion et de gratification ; enfin les agents eux-mêmes, avec leurs caractéristiques sociales, scolaires et professionnelles.

#### A) *La restructuration du champ sociologique*

La dynamique du milieu sociologique québécois a été (trop) souvent réduite à la seule « vieille » opposition entre Montréal et Québec (Université Laval) : cette opposition, qui remonte à la fondation même de l'École des sciences sociales de l'Université Laval en 1938, a d'abord été interpersonnelle, pour prendre ensuite une dimension tantôt politique (question nationale), tantôt intellectuelle. Plus que tout autre facteur, c'est la « querelle » lancée par

---

3. Voir : Marcel FOURNIER, « Science, culture et société au Québec. L'entrée dans la modernité », dans : C. SAVARY et C. PANACCIO, *L'idéologie et les stratégies de la raison*, Montréal, HMH, 1984 : 213-236.

Philippe Garigue à la fin des années 1950 contre l'« École de Laval » qui contribue à l'institutionnaliser. Même si presque personne ne parle maintenant d'« École de Laval », on n'en continue pas moins de se représenter l'opposition entre la Métropole et la Capitale comme le principal critère de structuration du milieu sociologique québécois : *Recherches sociographiques* est à Québec, aime-t-on parfois dire, ce que *Sociologie et sociétés* est à Montréal, c'est-à-dire une revue plus sociographique et « localiste » en comparaison d'une revue plus théorique et plus « cosmopolite ». En fait, la dynamique interne au milieu sociologique québécois s'est profondément modifiée et complexifiée depuis le début des années 1970.

De la sociologie, l'image que l'on projette, même en milieu universitaire, est celle d'un « blocage », d'une saturation des postes. Or cette saturation est toute récente, elle date du début des années 1980. Toute la décennie précédente a été en fait très favorable à l'ouverture de nouveaux postes en sociologie : parmi les 292 professeurs qui, entre 1970 et 1983, ont été associés à une institution universitaire, plus de la moitié (51.4%) sont entrés en poste entre 1971 et 1981.<sup>4</sup> Cette croissance de la population professorale est liée moins à l'expansion des « anciens » départements qu'à la création de l'UQAM, de diverses composantes de l'Université du Québec (à Rimouski, à Trois-Rivières et à Chicoutimi) et enfin, dans les Universités de Montréal et de Laval, à l'ouverture de postes pour sociologues hors des départements de sociologie.

En 1983-1984, le Département de sociologie de l'UQAM est numériquement le plus important, avec ses trente professeurs (sans compter les nombreux chargés de cours). Cette prédominance de l'UQAM correspond à l'élargissement rapide de sa population étudiante, principalement inscrite au 1<sup>er</sup> cycle : de 41 en 1970-1971 à plus de 400, dix ans plus tard. En 1983-1984, ce « jeune » département réunit le plus grand nombre d'étudiants de 1<sup>er</sup> cycle en sociologie (449) ; il est suivi de loin par les départements de sociologie de l'Université de Montréal (196) et de l'Université Laval (188). De l'ensemble des sociologues

---

4. La population des sociologues qui enseignent ou ont enseigné la sociologie, de 1970-1971 à 1983-1984, dans l'une ou l'autre des universités québécoises (Bishop, Concordia, I.N.R.S., Laval, McGill, Montréal, Sherbrooke, UQAC, UQAH, UQAM, UQAR, U.Q.T.R., C.É.U.A.T.), a été déterminée sur la base d'un dépouillement des annuaires de ces universités. Ont été retenus tous ceux qui rencontraient les deux conditions suivantes : appartenance à un département de sociologie ou détention d'un dernier diplôme (de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle) en sociologie ; et présence en milieu universitaire pendant un minimum de quatre années. La réunion de ces conditions assure que les personnes sélectionnées peuvent avoir une participation effective (avec enseignement, recherches et publications) au développement de la sociologie comme discipline. Pour chacun des professeurs, nous avons retenu les informations suivantes : 1. université, 2. département, 3. le ou les diplômes obtenus, 4. le lieu d'obtention des diplômes, 5. date d'apparition de son nom dans l'annuaire, 6. s'il y a lieu, date de disparition de son nom dans l'annuaire. Pour une analyse plus détaillée, voir : Michel TRÉPANIÉ, *Développement de la discipline sociologique et de ses pratiques dans les universités québécoises*, mémoire de maîtrise en sociologie, Département de sociologie, Université de Montréal, 1984, 288p.

œuvrant en milieu universitaire, les départements de sociologie n'en regroupent, entre 1970 et 1983, que 57.2% (167 sur 292), les autres se retrouvant principalement en éducation (11%), en service social/criminologie/droit (7.5%) et en administration/rerelations industrielles (7.5%), et, pour le réseau de l'Université du Québec qui n'a pas de départements de sociologie, en sciences humaines (6.5%).

TABLEAU I

*Répartition des sociologues dans les universités québécoises, 1970-1983.*

UNIVERSITÉ	Département de sociologie		Hors département		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
Montréal . . . . .	33	49.3	34	50.7	67	100
Laval . . . . .	24	45.3	29	54.7	53	100
UQAM . . . . .	39	62.9	23	37.1	62	100
McGill . . . . .	21	91.3	2	8.7	23	100
Concordia . . . . .	32	71.1	13	28.9	45	100
U.Q. . . . .	6	35.3	11	64.7	17	100
Bishop's/Sherbrooke . . . . .	4	36.4	7	63.6	11	100
Migrations . . . . .	8	57.1	6	42.9	14	100
TOTAL . . . . .	167	57.2	125	42.8	292	100

SOURCE : voir la note 4.

La création de l'UQAM, le développement du réseau de l'Université du Québec (avec l'I.N.R.S.) et l'ouverture de postes à l'extérieur des départements universitaires de sociologie constituent donc les principales transformations structurelles que connaît le milieu sociologique. Mais ces transformations n'agissent pas toutes dans le même sens. Alors que la sociologie se développe à l'UQAM par le regroupement d'un grand nombre de sociologues et aussi de spécialistes d'autres disciplines (anthropologie, criminologie, démographie, etc.) — sans compter les chargés de cours — dans un même département qui, à la manière des départements plus anciens quelques années auparavant, offre ses services à des clientèles diverses, il n'y a de deuxième souffle possible à Laval et à Montréal que par une dissémination dans l'ensemble du tissu universitaire. Cette multiplication des postes de sociologues à l'extérieur des départements de sociologie, certes à l'UQAM mais aussi et surtout dans les universités plus anciennes, introduit, dans la discipline, un nouveau critère de différenciation, pour autant que l'appartenance disciplinaire de ces professeurs tend à s'effriter au profit d'une plus forte identification avec les milieux « professionnels » qui

entourent leur département d'accueil : l'opposition entre savoir désintéressé et savoir professionnel, entre théorie et pratique, n'est pas seulement une caractéristique de l'ensemble du système universitaire, elle est aussi interne à la sociologie elle-même.

Si, dans les années 1960, le développement des sciences sociales s'est caractérisé par le processus de différenciation/spécialisation de chacune des disciplines (et, pour plusieurs, à partir de la sociologie), il l'est, dans la décennie suivante, par celui de dissémination de la sociologie, à la fois dans les autres départements et à l'extérieur des anciennes facultés de sciences sociales : les départements de sociologie ne sont plus, sauf peut-être à l'UQAM, des départements qui, à caractère fondamental/général, ont pour « mission » d'offrir des cours de service à des populations diverses. Aujourd'hui comme hier, la sociologie ne peut, en tant que discipline universitaire, connaître une expansion qu'en « donnant », c'est-à-dire en réduisant les champs d'activités de ses départements. Et ce qu'elle gagne en légitimité culturelle, elle risque alors de le perdre en force institutionnelle (taille du département, nombre de postes, grandeur des budgets, etc.).

On se retrouve donc, au début des années 1980, avec une structuration beaucoup plus complexe du champ sociologique, dont les principales oppositions sont : départements « anciens »/« nouveaux » (UQAM) ; situés dans les grands centres urbains (Montréal et Québec)/universités en périphérie ; sociologues départementaux/hors des départements. Ces structures d'opposition se juxtaposent à de plus anciennes, notamment celle des départements francophones et anglophones, principalement celui de l'Université McGill, qui jouissait d'une tradition (Dawson, Hughes, Hall, etc.). La différenciation du milieu sociologique québécois en fonction de la langue est toujours présente — ce sont, malgré les quelques échanges, deux « solitudes » — mais elle n'a plus ni la même signification ni la même importance. Les départements des institutions universitaires de langue anglaise se trouvent dans la situation paradoxale d'être bien insérés dans les réseaux scientifiques internationaux (principalement américains) sans avoir au plan local une forte visibilité ni un grand rayonnement : faible nombre de postes, petits budgets de recherche, faible nombre d'étudiants et de diplômés, etc.

### B) *Recherche et études supérieures : les nouveaux enjeux*

Les années 1960 ont été marquées, en sociologie comme ailleurs, par un grand investissement, pour ne pas dire un surinvestissement dans des activités pédagogiques : après avoir été une critique de la tradition, la sociologie est devenue, au sens fort du terme, une *pédagogie*. Non seulement un grand nombre de diplômés se retrouvent dans le secteur de l'enseignement (au niveau collégial et universitaire, au Ministère de l'éducation, dans des organismes d'éducation

populaire et d'éducation des adultes, etc.), mais aussi ces sociologues-professeurs assument, souvent en début de carrière, de nombreuses tâches scolaires (rédaction de thèse) et pédagogiques (préparation de cours magistraux offerts à de grands groupes d'étudiants, mise au point de notes de cours, de recueils de textes et divers instruments pédagogiques, publication de manuels, etc.).<sup>5</sup> Tout en transmettant des habiletés techniques, la sociologie diffuse une culture générale et favorise une « distanciation critique », bref elle suscite une prise de conscience, tâche qui était jusqu'alors confiée à des disciplines spéculatives, telle la philosophie. Cette dimension pédagogique ou « académique » ne s'est pas dissipée ; elle s'est, peut-on penser, consolidée.<sup>6</sup> Cependant, les enjeux se sont quelque peu déplacés : même si la proportion de ceux qui s'y consacrent d'une manière significative, avec équipe et fonds de recherche, demeure faible, la recherche (et aussi les publications qui y sont associées) est devenue une préoccupation beaucoup plus centrale et constitue un facteur de différenciation (et de hiérarchisation) des institutions et des membres de la discipline.

À l'intérieur du système universitaire, et en particulier au sein des « arts et sciences », les études supérieures sont devenues un enjeu de tout premier plan, étroitement associé à celui que représente la recherche. Si, en regard des études du 1<sup>er</sup> cycle, la sociologie apparaît en moins bonne posture que plusieurs autres départements des sciences sociales, elle se défend bien au niveau des études de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, tout au moins dans les institutions francophones : même si la proportion d'étudiants inscrits dans un cycle supérieur en sociologie diminue par rapport à l'ensemble, les études supérieures y conservent une place plus importante que dans la plupart des autres départements des sciences sociales.

Quelle que soit l'institution universitaire, on observe, au cours de la dernière décennie, des tendances similaires. Il y a d'abord une diminution de la proportion des étudiants en sociologie au sein de la population étudiante de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles en sciences sociales : à l'Université Laval, cette proportion passe de 25% à 14,5%, et à l'Université de Montréal, de 22,5% à 10%. Pour l'UQAM, la situation est quelque peu différente : non seulement s'agit-il d'une jeune institution, mais aussi les sciences sociales se limitent à quatre disciplines (sociologie, économique, science politique et travail social). Même si la proportion d'étudiants inscrits à un cycle supérieur y est plus faible qu'à Laval et Montréal, elle s'est cependant accrue, passant de 18,5% à 24,9%.<sup>7</sup> À l'intérieur de

---

5. Voir : Marcel FOURNIER, « La sociologie québécoise contemporaine », *Recherches socio-graphiques*, XV, 2-3, 1974 : 167-199.

6. Au sujet de la « consolidation de l'académisme », dans les milieux universitaires québécois, voir : F. DESCARRIES-BÉLANGER, M. FOURNIER, L. MAHEU et C. RICHARD, « La science au Québec : institutionnalisation et conditions d'accès à la pratique scientifique », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, XXI, 3, 1984 : 247-274.

7. L'analyse comparative de l'évolution des populations étudiantes est difficile : d'une institution à une autre, non seulement les structures académiques sont différentes, mais aussi le

chaque département de sociologie, la place qu'ont acquise les études supérieures est plus importante que dans les autres départements des sciences sociales. En 1980-1981, plus de 32% des étudiants inscrits (temps complet et partiel) en sociologie à l'Université Laval le sont à des cycles supérieurs, en comparaison de 25% pour l'ensemble des sciences sociales ; à l'Université de Montréal, l'écart est plus grand : 37.5% des étudiants en sociologie en comparaison de 29.5% pour les autres sciences sociales.

La production des diplômés de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles en sociologie au cours de la dernière décennie est impressionnante : près de quatre cents, dont une soixantaine de 3<sup>e</sup> cycle. Selon l'ancienneté de l'institution ou l'importance qu'y ont acquise les sciences sociales, la contribution des divers départements est fort différente : au niveau du 2<sup>e</sup> cycle, les institutions centrales sont l'Université de Montréal et l'Université Laval, avec respectivement 174 et 119 diplômés ; viennent ensuite, sur un pied d'égalité, McGill et l'UQAM (49) et, plus loin en arrière, Concordia (17). Mais, avec le développement rapide qu'a connu le Département de sociologie de l'UQAM depuis la fin des années 1970, la position de chaque institution risque de changer : entre 1980 et 1984, ce département a décerné plus de trente diplômes de 2<sup>e</sup> cycle, c'est-à-dire deux fois plus que l'Université McGill. Au niveau du 3<sup>e</sup> cycle, ne se sont jusqu'à maintenant activement impliquées que les trois institutions les plus anciennes : Montréal, Laval et McGill, avec respectivement 27, 18 et 15 doctorats entre 1970 et 1980. Il n'est pas exclu, si l'on regarde l'évolution récente des populations étudiantes, que s'instaurent, au niveau de la formation supérieure en sociologie, une division du travail et aussi une hiérarchie entre les diverses institutions.

L'enjeu que représentent les études supérieures n'est pas totalement séparable de celui que constitue la recherche pour chaque unité départementale et pour les groupes de professeurs-chercheurs qui la composent : la présence d'étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles entraîne une répartition différente des tâches (entre le 1<sup>er</sup> cycle et les études supérieures) et, tout en constituant une « réserve » d'assistants, suscite le développement d'activités de recherche. S'il est une caractéristique du développement de la sociologie au cours de la dernière décennie, c'est précisément l'*institutionnalisation de l'activité de recherche* au sein des départements : accroissement des budgets et multiplication des postes d'assistants, mise sur pied d'équipes, de laboratoires et de centres (Institut

---

mode de gestion de ces populations (compilations statistiques, etc.). Les données statistiques sont un enjeu tel, pour les diverses institutions universitaires, que chacune d'entre elles a une manière propre, et qui parfois varie d'année en année, de se donner en représentation publique : inscription à temps complet ou temps partiel, inscription selon le trimestre, etc. À titre d'exemple, prenons l'Université de Montréal. Si, pour l'année 1980-1981, on ne retient parmi les étudiants de premier cycle que ceux inscrits à un baccalauréat spécialisé et qu'on élimine, parmi les étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, tous ceux qui sont en rédaction de thèse, on obtient une proportion plus faible d'étudiants inscrits aux cycles supérieurs, c'est-à-dire un peu moins de 30%.

TABLEAU 2

Inscriptions en sociologie à l'Université de Montréal,  
à l'Université Laval et à l'UQAM,  
étudiants à temps complet (T.C.) et à temps partiel (T.P.),  
1970-1971, 1975-1976, 1980-1981.

ANNÉE	MONTREAL			LAVAL			UQAM			TOTAL		
	T.C.	T.P.	TOTAL	T.C.	T.P.	TOTAL	T.C.	T.P.	TOTAL	T.C.	T.P.	TOTAL
Premier cycle *												
1970-1971.....	83	—	83	193	11	204	7	34	41	283	45	328
1975-1976.....	171	26	197	375	14	389	195	174	369	741	214	955
1980-1981.....	243	35	278	212	30	242	204	203	407	659	268	927
Maitrise **												
1970-1971.....	47	2	49	44	37	81	3	12	15	94	51	145
1975-1976.....	24	2	26	45	29	74	40	29	69	109	60	169
1980-1981.....	45	14	59	72	23	95	47	52	99	164	89	253
Doctorat ***												
1970-1971.....	14	2	16	6	21	27	—	—	—	20	23	43
1975-1976.....	18	4	22	6	28	34	—	—	—	24	32	56
1980-1981.....	20	5	25	11	9	20	4	2	6	35	16	51

\* Pour l'Université de Montréal, les chiffres de 1975-1976 et de 1980-1981 comprennent les inscriptions au baccalauréat spécialisé ainsi qu'à la majeure.

\*\* Pour l'Université de Montréal, les chiffres ne comprennent pas les étudiants en rédaction de thèse.

\*\*\* Le programme de doctorat en sociologie n'était pas offert à l'UQAM en 1970-1971 et en 1975-1976.

SOURCES: *Statistiques 1970-1971. Statistiques 1975. Statistiques de l'inscription 1980. Statistiques de l'inscription 1983. Bureau du registraire, Université de Montréal.*

*La population étudiante de l'UQAM. Statistiques 1969-1975. Inscriptions par programme. La population étudiante de l'UQAM. Statistiques 1975-1976. La population étudiante de l'UQAM. Statistiques 1980-1981, Bureau du registraire, UQAM.*

*Données statistiques concernant l'évolution de la population étudiante et les diplômés, 1970-1984. Bureau du registraire, Université Laval.*

TABLEAU 3

*Diplômés en sociologie des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles selon l'université, 1970-1983.*

ANNÉE	MONTREAL			LAVAL			UQAM			MCGILL			CONCORDIA			TOTAL			
	M.A.		Ph.D.	M.A.		Ph.D.	M.A.		Ph.D.	M.A.		Ph.D.	M.A.		Ph.D.	M.A.		Ph.D.	Total
	Total			Total			Total			Total			Total			Total			Total
1970-1975 . . . . .	112	3	58	7	65	12	—	12	29	4	33	3	—	3	214	14	228		
1975-1980 . . . . .	62	24	51	11	62	37	—	37	20	11	31	14	—	14	184	46	230		
1980-1983 . . . . .	55	13	30	7	37	31	—	31	10	6	16	5	—	5	131	26	157		
TOTAL . . . . .	229	40	139	25	164	80	—	80	59	21	80	22	—	22	529	86	615		

SOURCES: *Mémoires de maîtrise et thèses de doctorat*, Département de sociologie, Université de Montréal. *Répertoires des mémoires de maîtrise et thèses de doctorat*, Département de sociologie, UQAM, décembre 1983. *Master of Art Theses, 1969-1983*. *Doctor of Philosophy Dissertations, 1962-1983*, Department of Sociology, McGill University. *List of theses in M.A. Program in Sociology, 1973-1983*, Department of Sociology and Anthropology, Concordia University. *Liste des diplômés de niveau maîtrise et doctorat, 1969-1983*, Département de sociologie, Université Laval.

TABLEAU 4

Subventions de recherche en sciences sociales selon la discipline, 1973-1982.  
(en dollars et en pourcentages)

DISCIPLINE	ANNÉE												TOTAL
	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982			
Sociologie . . . . .	518 298 12.9	565 667 10.9	1 102 812 21.3	518 688 10.1	891 077 19.1	1 205 322 22.4	965 703 17.5	1 269 993 21.2	659 496 10.6	1 075 451 15.4			8 772 507 16.2
Économique . . . . .	627 680 15.7	873 829 16.8	931 423 18.0	952 958 18.6	872 472 18.7	690 891 12.8	809 209 14.7	1 242 078 20.7	1 248 480 20.1	957 894 13.7			9 206 914 17.0
Science politique . . . . .	420 178 10.5	703 279 13.6	428 156 8.3	390 986 7.6	222 443 4.8	263 423 4.9	308 909 5.6	194 649 3.3	508 563 8.2	567 171 8.1			4 007 757 7.4
Anthropologie . . . . .	323 517 8.1	557 897 10.8	385 088 7.4	411 011 8.0	277 327 5.9	251 409 4.7	247 312 4.5	348 730 5.8	523 330 8.4	813 662 11.7			4 139 283 7.6
Démographie . . . . .	78 048 1.9	95 233 1.8	259 043 5.0	317 814 6.2	277 396 5.9	466 432 8.7	460 780 8.4	507 917 8.5	717 275 11.5	1 025 650 14.7			4 205 588 7.8
Criminologie . . . . .	342 897 8.6	525 675 10.1	443 834 8.6	767 413 15.0	374 105 8.0	569 894 10.6	713 304 13.0	643 826 10.8	553 441 8.9	611 486 8.8			5 545 875 10.2
Urbanisme . . . . .	841 415 21.0	723 383 13.9	509 399 9.8	503 082 9.8	516 231 11.1	715 537 13.3	444 440 8.1	419 756 7.0	380 020 6.1	204 403 2.9			5 257 666 9.7
Service social . . . . .	67 265 1.7	188 456 3.6	113 137 2.2	56 596 1.1	223 856 4.8	286 162 5.3	239 353 4.3	162 600 2.7	193 329 3.1	170 562 2.4			1 701 316 3.1
Archéologie . . . . .	70 005 1.7	65 746 1.3	75 330 1.5	231 899 4.5	187 514 4.0	177 909 3.3	276 093 5.0	270 378 4.5	196 933 3.2	29 742 0.4			1 581 549 2.9
Histoire . . . . .	247 842 6.2	564 276 10.9	504 038 9.7	635 920 12.4	478 593 10.3	303 116 5.6	455 765 8.3	460 957 7.7	555 660 8.9	891 364 12.8			5 097 531 9.4
Géographie . . . . .	460 145 11.5	256 599 4.9	423 689 8.2	335 829 6.6	301 798 6.5	365 175 6.8	442 418 8.0	437 019 7.3	407 987 6.6	587 091 8.4			4 017 750 7.4
Autres . . . . .	8 000 0.2	68 951 1.3	—	—	43 700 0.9	84 578 1.6	141 719 2.6	31 132 0.5	268 266 4.3	36 200 0.5			682 546 1.3
TOTAL . . . . .	4 005 290 100.0	5 188 991 99.9	5 175 949 100.0	5 122 196 99.9	4 666 512 100.0	5 379 848 100.0	5 505 005 100.0	5 989 035 100.0	6 212 780 99.9	6 970 676 99.8			54 216 282 100.0

SOURCE: *Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec*, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, Ministère de l'éducation du Québec, 1972-1982.

supérieur des sciences humaines à l'Université Laval), politique de dégrèvement et création de quelques postes de chercheurs, etc.

En dix ans, de 1972-1973 à 1981-1982, les subventions de recherche accordées annuellement à la sociologie ont doublé, passant de \$ 518 298 à \$ 1 075 451.<sup>8</sup> Avec un total de subventions supérieur à \$ 8 700 000 pour toute cette période, la sociologie est, parmi les sciences sociales, l'une des plus importantes disciplines sur le plan des activités de recherche : surpassée par les seules sciences économiques (\$ 9 226 914), elle vient assez loin devant l'urbanisme (\$ 5 260 666), l'histoire (\$ 5 096 531) et la criminologie (\$ 5 545 875). Il y a certes, d'année en année, des fluctuations importantes, mais jamais les montants obtenus en sociologie ne sont inférieurs à 10% de l'ensemble des budgets de recherche en sciences sociales et, à trois reprises, ce pourcentage a dépassé les 20% : par exemple, 22.4% en 1978-1979, année où la sociologie se classe au premier rang.

L'effort de recherche en sociologie apparaît largement réparti puisqu'il repose sur plus de sept cents projets — entre cinquante et quatre-vingts par année — qui bénéficient, en moyenne, de subventions de \$12 500. Toutefois, entre les diverses institutions universitaires, il y a des différences : par exemple, seulement 15% de ces subventions vont à des institutions anglophones (principalement McGill). Et, parmi les institutions francophones, l'Université de Montréal apparaît de toute évidence la plus active : en une dizaine d'années, ses professeurs et chercheurs obtiennent plus de \$4.5 millions (dont \$1 900 000 pour le Centre de sondage), en comparaison de \$1 636 500 pour ceux de l'Université Laval.

L'analyse de ces données ne peut être menée qu'avec une grande prudence : on doit en effet tenir compte du nombre de professeurs et de chercheurs et de la différenciation plus ou moins grande entre les diverses sciences sociales au sein de chaque institution, ainsi que de la structure d'âge propre à chacun des groupes de professeurs et de chercheurs. La faiblesse de l'UQAM — moins de \$500 000 de subventions entre 1972 et 1982 — s'explique largement par la jeunesse de l'institution et de son corps professoral ; déjà, pour la seule année

---

8. L'identification des recherches poursuivies par les sociologues rattachés aux universités québécoises a été effectuée à partir de l'*Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec*, que publie chaque année la Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire (Ministère de l'éducation, Gouvernement du Québec). Nous nous sommes limités à la section « Sciences sociales », qui comprend les champs disciplinaires suivants : sociologie, sciences économiques, science politique, anthropologie, démographie, criminologie, urbanisme, service social, archéologie, histoire et géographie. Pour la grande majorité, les sociologues que nous avons identifiés œuvrent au sein de l'une ou l'autre de ces disciplines. Pour chacune des recherches menées par des membres de cette population de professeurs, nous avons réuni les informations suivantes : 1. l'université où la recherche a été réalisée, 2. le département auquel est affilié le responsable, 3. le titre de la recherche (et l'aire de spécialisation), 4. l'organisme subventionnaire, 5. le montant de la subvention, 6. l'année académique pendant laquelle la subvention a été obtenue.

1981-1982, ce département reçoit un montant de subventions (\$226 090) qui, supérieur à celui qu'obtient Laval, représente près de la moitié du total obtenu au cours de la décennie. Par ailleurs, aussi précise soit-elle, la comptabilité de ces diverses subventions introduit différents biais ; le principal tient à l'identification institutionnelle d'un projet de recherche à son seul responsable administratif. Or, principalement pour les subventions fournies par F.C.A.C./F.C.A.R., qui encourage la constitution d'équipes, la réalité est beaucoup plus complexe : ces équipes réunissent souvent des professeurs et des chercheurs, non seulement de diverses disciplines, mais aussi de diverses institutions universitaires.

Dans leur ensemble, les politiques de subvention fonctionnent au « saupoudrage », c'est-à-dire par petits montants à une multitude d'individus et de petites équipes : à 43.8%, les subventions sont inférieures à \$5 000. Ces petites subventions sont souvent offertes par les institutions universitaires elles-mêmes, qui espèrent ainsi favoriser la préparation de projets ou fournir un financement d'appoint. Mais, déjà, au cours des années 1970, apparaît une nouvelle tendance : l'élaboration de larges programmes de recherche et la mise sur pied d'équipes dont le maintien exige des appuis financiers plus considérables. Un exemple en est, au début de la décennie, le programme, subventionné pendant trois ans par le Ministère de la santé, qui donne lieu à la publication, sous la direction de Marcel Rioux et Robert Sévigny, de l'ouvrage collectif : *Aliénation et idéologie dans la vie quotidienne des Montréalais francophones* (Montréal, PUM, 1979, 2 tomes). On verra par la suite se constituer des équipes, habituellement dirigées par plus d'un professeur, en sociologie de l'éducation, de la stratification/mobilité sociale, de la science et des groupes ethniques.<sup>9</sup>

9. Entre 1972 et 1982, les chercheurs et groupes de chercheurs qui ont obtenu les plus importantes subventions de recherche sont :

- Pierre W. Bélanger (Laval) et Guy Rocher (Montréal) en sociologie de l'éducation : \$ 47 500 en 1973-1974 (F.C.A.C.) ; \$ 326 000 en 1974-1975 (F.C.A.C. et Ministère de l'éducation du Québec) ; \$ 55 000 en 1975-1976 (F.C.A.C.) ; et \$ 45 000 en 1976-1977 (F.C.A.C.).
- Arnaud Sales (Montréal) en sociologie économique : \$ 37 000 en 1973-1974 (F.C.A.C.) ; \$ 25 000 en 1974-1975 (F.C.A.C. et Université de Montréal) ; \$ 57 000 en 1975-1976 (F.C.A.C. et Ministère de l'industrie et du commerce) ; \$ 65 000 en 1976-1977 (F.C.A.C. et Ministère de l'industrie et du commerce) ; \$ 31 000 en 1977-1978 (F.C.A.C. et Université de Montréal) ; \$ 71 282 en 1979-1980 et \$ 171 090 en 1980-1981 (Office de la langue française).
- Louis Maheu et Marcel Fournier (Montréal) en sociologie de la science : \$24 520 en 1976-1977 (C.R.S.H. et F.C.A.C.) ; \$ 83 500 en 1977-1978 (C.R.S.H. et F.C.A.C.) ; \$ 75 800 en 1978-1979 (C.R.S.H., F.C.A.C. et Ministère de l'éducation du Québec) ; \$ 28 000 en 1979-1980 (F.C.A.C.) ; \$ 36 000 en 1980-1981 (F.C.A.C.) ; et \$ 39 500 en 1981-1982 (F.C.A.C.).
- Paul Bernard et Jean Renaud (Montréal) en sociologie de la stratification et de la mobilité sociale : \$ 74 270 en 1977-1978 (Office de la langue française) ; \$ 63 690 en 1978-1979 (F.C.A.C. et Ministère d'État au développement culturel) ; \$ 90 800 en 1979-1980 (F.C.A.C. et autres) ; et \$ 27 280 en 1980-1981 (F.C.A.C.).
- Maurice Pinard (McGill) en sociologie des relations ethniques : \$ 47 600 en 1976-1977 (C.R.S.H.) ; \$ 45 000 en 1977-1978 (C.R.S.H.) ; et \$ 47 674 en 1980-1981 (non spécifié).

Apparaissent aussi quelques véritables entrepreneurs de la recherche : par exemple, en sociologie économique, dans l'étude des communautés culturelles du Québec ou en sociologie politique. Le même mouvement s'observe dans l'ensemble des départements de sciences sociales, en particulier en science politique, en démographie et en criminologie. Ce modèle de recherche apparaît particulièrement remarquable à l'Université de Montréal ; il tend à se consolider avec la constitution d'équipes en santé et sécurité au travail, en santé mentale et en sociologie des communautés religieuses et de la condition féminine. À l'UQAM, on remarque aussi, au début de la présente décennie, un mouvement similaire vers l'organisation de grands programmes de recherches : par exemple en sociologie de l'immigration, en sociologie politique (analyse du discours) et dans l'étude des nouvelles technologies.

Le mouvement de la « grande » recherche (avec équipe et subventions) apparaît suffisamment fort pour qu'il puisse susciter des réactions : l'article récent de Jacques Mascotto, « Le triomphe de l'intellectuel. Pouvoir de la recherche et recherche du pouvoir à l'université », montre bien, par le ton même de l'auteur, que c'est là un des enjeux premiers de la vie universitaire contemporaine.

« Le nombre des ex-professeurs devenus chercheurs s'accroît de jour en jour, et très vite s'est constituée une structure objective — la structure scientifique de la recherche. Une subvention [...] en appelle une autre ; plus on sollicite et plus on reçoit, un chercheur se cache derrière une recherche qui cache un institut qui dissimule un ministère qui couvre une stratégie — le virage technologique. La recherche universitaire en sciences sociales et humaines progresse à toute allure, les formulaires de commandite s'entassent sur les bureaux, les circulaires informent et les formulaires circulent. Il faut montrer de quel modèle on se chauffe et les modèles font la loi, celle de l'opportunisme. Les dégrèvements se multiplient et se généralisent sous la bénédiction de l'administration, les structures s'emboîtent et les rapports se succèdent. L'argent arrive, la clientèle frappe à la porte [...] »<sup>10</sup>

— Gary Caldwell (I.Q.R.C.) en sociologie des relations ethniques : \$ 65 640 en 1978-1979 (Ministère des affaires culturelles et Secrétariat d'État) ; et \$ 57 759 en 1979-1980 (Secrétariat d'État).

— W.A. Westley (McGill) en sociologie des relations de travail : \$ 48 569 en 1977-1978 (n.s.) ; et \$ 105 600 en 1979-1980 (Hunter Douglas et ESSO).

— Micheline Labelle (UQAM) en sociologie des relations ethniques et des groupes culturels : \$ 94 137 en 1981-1982 (F.C.A.C. et C.R.S.H.).

10. Jacques MASCOTTO, « Le triomphe de l'intellectuel. Pouvoir de la recherche et recherche du pouvoir à l'Université », *Conjoncture*, 5, 1984, p. 87. Voir aussi : Gilles Gagné, qui s'indigne qu'un chercheur en sciences sociales ne sache pas « ce qu'il en coûte simplement pour essayer d'entretenir dans le monde académique une étrange frénésie de la recherche [...] de crédits, et pour tenter d'accroître la productivité du travail intellectuel de la "nouvelle-petite-bourgeoisie" en réduisant toute pensée au jeu banal des formulaires, des rapports et comités. » (G. GAGNÉ, « Compte rendu » de Y. VAILLANCOURT, *Le P.Q. et le social*, Montréal, Saint-Martin, 1983 : *Recherches sociographiques*, XXV, 1, 1984, p. 128.)

Les universitaires auraient donc abandonné l'analyse d'appareils idéologiques d'État pour s'adonner « à fond de train » à la recherche, ils seraient passés de la « fracture épistémologique à la facture », bref, ils auraient quitté « le statut d'intellectuels pour la classe d'expert technocrate ». Mascotto n'a peut-être pas tout à fait tort, mais force est de reconnaître que son analyse demeure rapide et subjective : c'est le regard, à la fois hautain et désenchanté, d'un intellectuel qui s'imagine encore en plein XIX<sup>e</sup> siècle et qui veut ramener la sociologie à la philosophie pour en faire une discipline purement spéculative et forcément individuelle. La recherche en sciences humaines et sociales n'a pas fait son entrée à l'UQAM qu'elle est déjà vertement dénoncée. La réaction émotive d'un Mascotto s'explique d'autant plus facilement que sont présents tous les signes d'une prochaine différenciation du milieu universitaire en fonction des activités de recherche (avec subventions et équipe) : déjà manifeste au niveau des promotions, la valorisation de ces activités prend un caractère institutionnel avec de nouvelles répartitions des tâches entre collègues d'un même département (dégrèvements, etc.) ; il n'est pas exclu que, dans les prochaines négociations de conventions collectives, on introduise la recherche subventionnée comme critère de différenciation du corps professoral. Tout conduit donc à une plus grande autonomisation des activités de recherche par rapport à celles de l'enseignement : déjà, au moment de la création de l'Université du Québec, on avait mis sur pied un Institut national de recherche scientifique (I.N.R.S.-Urbanisation, I.N.R.S.-Éducation, etc.) et donné à ses chercheurs à la fois le statut de professeur et, selon les modalités de la convention collective, la permanence ; à la même époque, l'Université Laval décidait de créer un Institut supérieur en sciences humaines et d'en confier la direction à Fernand Dumont ; plus récemment, le Gouvernement du Québec donnait suite à son *Livre vert sur les politiques culturelles* en mettant sur pied un nouvel institut, l'Institut québécois de recherche sur la culture, et lui octroyait une subvention annuelle de plus de deux millions. Dans l'un ou l'autre des cas, des professeurs ou d'éventuels professeurs sont invités à abandonner l'enseignement pour se consacrer, d'une manière temporaire ou permanente, à la recherche et à l'administration de la recherche.

Mais, tout autant que par la multiplication des activités de recherche, le développement récent de la sociologie se caractérise, comme on le voit au niveau même de la création d'instituts de recherche, par l'intervention plus active des organismes gouvernementaux. La relation entre cette intervention gouvernementale et la constitution d'équipes est telle que l'on peut parler d'une « nationalisation-étatisation » de la recherche :<sup>11</sup> non pas seulement par la création de programmes de subventions mais aussi par la définition des priorités et des orientations. La mise sur pied du programme F.C.A.C. par le

---

11. Voir : M. FOURNIER et L. MAHEU, « Nationalisme et nationalisation du champ scientifique québécois », *Sociologie et sociétés*, VII, 2, 1975 : 89-115.

Ministère de l'éducation du Québec est, à cet égard, l'une des initiatives les plus significatives.<sup>12</sup>

Dans l'analyse de telles relations entre un milieu ou un groupe scientifique et l'État, il faut tenir compte, d'une part, des mécanismes de régulation des activités scientifiques dont ce milieu s'est doté et, d'autre part, du mode d'intervention de l'État lui-même dans le secteur de la recherche scientifique. La « dépendance » à l'égard de l'État risque d'être d'autant plus grande, comme J.-C. Passeron le remarque pour la France, qu'il y a atomisation et hétérogénéité du milieu sociologique et que la politique scientifique demeure largement contractuelle, anarchique et dépourvue de stratégie globale et de transparence.<sup>13</sup> La situation semble quelque peu différente au Québec. Dans leur ensemble, les politiques scientifiques apparaissent, pour le secteur des sciences sociales et humaines, de nature incitative et la part de la recherche autodéterminée (demandes de subventions) demeure beaucoup plus élevée que la recherche finalisée ou contractuelle.

La diversité des sources de financement (fédéral/provincial; etc.) et le mode d'attribution des subventions (évaluation par les pairs) assurent au milieu sociologique québécois l'autonomie et lui permettent, dans une certaine mesure, de retraduire les diverses demandes sociales. De son côté, ce milieu universitaire possède déjà ses instances et moyens d'évaluation ou de régulation, tout au moins dans la diffusion : publication de plusieurs revues universitaires (*Recherches sociographiques*, *Sociologie et sociétés* et, depuis peu, *Cahiers de recherche sociologique*), direction de collections dans des maisons d'édition, animation d'une association, l'ACSALF, et organisation de colloques, etc. Cependant, l'hétérogénéité du milieu sociologique demeure grande et, source de conflits, elle risque de perturber le fonctionnement des quelques instances d'évaluation et de régulation. Par ailleurs, la recherche sociologique demeure toujours sensible aux sollicitations politiques, elle apparaît souvent contrainte d'adapter ses projets au langage de la demande administrative et elle cherche parfois à soustraire ses résultats à la visibilité et donc au jugement du milieu sociologique lui-même. Enfin, dans le mode d'attribution des subventions et aussi dans le mode de fonctionnement des équipes et des instituts de recherche, il n'est pas exclu que l'on privilégie, plus souvent qu'on ne le pense, non pas la transparence mais la cooptation (comme mode de recrutement et par là d'entrée dans une carrière de recherche) et la complicité (comme mode d'évaluation des résultats). La fragilité de la recherche sociologique, tant dans les universités que dans les instituts, est telle que peu de choses, tant de l'intérieur que de

12. Au sujet du programme F.C.A.C., voir : G. BENEZRA, « Influencing the direction of university research : Some problems », *Impact of Science in Society*, XXIX, 1979 : 231-239.

13. Jean-Claude PASSERON, « Sociologie. Bilan et perspectives », dans : Maurice GODELIER, *La science de l'homme et de la société en France*, Rapport au Ministre de la recherche et de l'industrie, Paris, La Documentation française, 1982 : 183-226.

l'extérieur du milieu sociologique, peut contribuer, pour reprendre l'expression de Passeron, à une « déstabilisation et à une pulvérisation du milieu de la recherche ».

C) *Intérêt et connaissance. Lieux de publication et objets d'étude*

Que ce soit pour les recherches ou les publications, le rythme des activités se maintient tout au cours des années 1970, tendant même à s'accroître à la fin de la décennie. Entre 1972 et 1978, le nombre de recherches est en moyenne de 47 par année; il passe, après 1978, à 62. Pour les publications (articles sociologiques),<sup>14</sup> le nombre moyen par année est, entre 1970 et 1977, de 39 et, entre 1978 et 1983, de 57. Et si l'on ajoutait tous les rapports de recherche et les ouvrages, l'image que l'on aurait de la sociologie québécoise serait différente de celle qu'on tend habituellement à projeter: non pas inactivité et morosité mais implication et dynamisme. Ce qui change, en comparaison, avec la période des années 1960, ce sont les modalités d'expression de ce dynamisme. Les publications récentes ont en effet un caractère plus spécialisé, prennent moins souvent la forme de l'essai, s'adressent à des publics plus restreints et ont ainsi

14. Notre analyse des publications en sociologie porte sur les articles, les livres et les rapports de recherche réalisés entre 1970 et 1984 par les sociologues des milieux universitaires.

*Les articles*: en raison de la difficulté de faire l'inventaire complet des articles publiés dans les multiples revues québécoises, canadiennes et internationales auxquelles peuvent avoir accès les sociologues québécois, nous nous sommes basés sur l'ouvrage de référence qui, pour la sociologie, apparaît le plus complet le plus facilement accessible: *Sociological Abstracts*. On y trouve répertoriés les articles publiés, non seulement dans les principales revues sociologiques internationales (particulièrement françaises et américaines), canadiennes et québécoises, mais aussi dans une multitude de revues appartenant au champ plus large des sciences sociales.

*Livres et rapports de recherches*: la source d'information est la *Bibliographie du Québec* qui, chaque année, signale les documents publiés au Québec et soumis au dépôt légal. Exhaustive pour l'édition québécoise, la *Bibliographie du Québec* l'est beaucoup moins pour les livres publiés à l'étranger, surtout ceux écrits par des auteurs de langue anglaise et qui ne portent pas sur le Québec. Selon l'affiliation institutionnelle, la répartition des publications réalisées entre 1970 et 1983 par les sociologues des universités québécoises est la suivante:

UNIVERSITÉ	Livres	Articles	Rapports de recherche	TOTAL	
				%	N
Montréal, Laval, UQAM . . . . .	24.8	60.6	14.6	100	444
U.Q., I.N.R.S., Sherbrooke . . . .	12.4	27.8	59.8	100	97
McGill, Concordia, Bishop . . . . .	6.3	90.1	3.6	100	111
ENSEMBLE: % . . . . .	19.8	60.7	19.5	100	
N . . . . .	129	396	127		652

une moins grande visibilité sociale.<sup>15</sup> Les professeurs de sociologie ont eux-mêmes acquis, faut-il préciser, une formation supérieure plus spécialisée ; à plus de 60%, ils détiennent un doctorat en 1980-1981, alors que dix ans plus tôt cette proportion n'était que de 32.5%.

L'un des enjeux qui, au cours de la dernière décennie, ont mobilisé chercheurs et professeurs est, non tant l'acquisition de la visibilité sociale que leur insertion dans des réseaux scientifiques, principalement internationaux. Les efforts déployés furent nombreux : participation active à l'Association internationale de sociologie, dont le secrétariat a été pendant quatre ans à Montréal, sous la responsabilité de Céline Saint-Pierre, présence au sein de l'Association internationale des sociologues de langue française (Fernand Dumont en a été le président), mise sur pied de programmes de coopération avec la France, la Belgique, la Pologne, etc., participation et organisation de colloques internationaux, réalisation de stages de travail libre (congrés sabbatiques) à l'étranger, préparation de numéros de la revue *Current Sociology*, publication régulière d'articles de sociologues étrangers dans *Sociologie et sociétés*, etc. Les retombées de ces nombreuses et diverses activités apparaissent pour l'instant faibles : les chercheurs et les professeurs québécois circulent en effet beaucoup plus que leurs textes et, peut-on penser, importent plus qu'ils n'exportent (des idées, des problématiques, etc.). Sauf pour quelques ouvrages à caractère théorique ou portant spécifiquement sur la « Question du Québec », la sociologie québécoise n'a acquis qu'une faible visibilité à l'extérieur du Québec et du Canada. La diffusion même des résultats des recherches et des réflexions apparaît encore fortement localiste : dans une grande majorité, les articles des revues sociologiques (ou recensées par *Sociological Abstract*), les ouvrages et les rapports de recherche sont publiés au Québec (69.4%) et au Canada (8.6%). Loin de diminuer, cette tendance s'est accentuée au cours des dernières années, même chez les sociologues de langue anglaise qui, souvent formés aux États-Unis, ont un plus grand rayonnement à l'étranger mais qui, depuis la fin des années 1970, ont entrepris une « canadianisation » de leurs pratiques de diffusion : la proportion des textes qu'ils publient dans des maisons d'édition canadiennes a presque doublé, passant de 24% pour la période de 1970 à 1977 à 44.5% pour les années récentes (1978-1983).

Il n'est évidemment pas exclu que, pendant ces années, on ait privilégié, pour la diffusion de textes à l'étranger, des revues spécialisées ou reliées à des

---

15. L'essai a été une forme privilégiée d'intervention politico-intellectuelle. Au cours des années 1960-1970, plusieurs sociologues ont emprunté ce genre littéraire pour fournir des analyses générales de la situation québécoise : Marcel RIOUX, *La question du Québec* (1969), Fernand DUMONT, *La vigile du Québec* (1971), Guy ROCHER, *Le Québec en mutation* (1973), etc. À la fois sociologue et théologien, Jacques Grand'Maison est sans aucun doute celui qui, dans ce type de littérature, a été le plus prolifique : près de vingt titres entre 1965 et 1980.

TABLEAU 5

Répartition des publications effectuées par les sociologues rattachés aux universités québécoises, selon le lieu de publication et l'affiliation institutionnelle de l'auteur, 1970-1977 et 1978-1983.

INSTITUTION	LIEU DE PUBLICATION						TOTAL %	N
	Québec	Canada	États-Unis	France	Europe occidentale	Autres		
<i>1970-1977</i>								
Montréal, Laval, UQAM:								
sociologie . . . . .	72.7	8.6	4.7	10.9	2.3	0.8	100.0	128
hors département . . . . .	64.7	11.8	5.9	4.4	8.8	4.4	100.0	68
U.Q., I.N.R.S., Sherbrooke:								
sociologie . . . . .	94.1	—	—	5.9	—	—	100.0	17
hors département . . . . .	95.2	—	4.8	—	—	—	100.0	21
McGill, Concordia, Bishop's:								
sociologie . . . . .	13.3	10.7	58.7	2.7	10.7	4.0	100.1	75
<i>1978-1983</i>								
Montréal, Laval, UQAM:								
sociologie . . . . .	87.5	3.6	3.0	3.0	1.8	1.2	100.1	168
hors département . . . . .	80.0	11.2	1.2	2.5	5.0	—	99.9	80
U.Q., I.N.R.S., Sherbrooke:								
sociologie . . . . .	100.0	—	—	—	—	—	100.0	10
hors département . . . . .	91.8	6.1	2.0	—	—	—	99.9	49
McGill, Concordia, Bishop's:								
sociologie . . . . .	13.9	30.6	41.7	2.8	8.3	2.8	100.1	36
TOTAL: % . . . . .	69.7	8.6	11.8	4.3	4.1	1.5	100.0	
N . . . . .	454	56	77	28	27	10		652

groupements professionnels. Tel est le cas de ces sociologues « hors département » souvent mieux intégrés à des réseaux professionnels : lorsqu'ils publient des articles à l'étranger, ce qu'ils font dans une proportion légèrement plus élevée que leurs collègues des départements de sociologie, ils le font habituellement dans des revues liées à leur spécialité ou à leur champ professionnel. Par exemple, pour un professeur en criminologie qui, fort actif au plan de la recherche et des publications, a reçu toute sa formation universitaire en sociologie (B.Sc. en sociologie au Québec et Ph. D. en sociologie criminelle aux États-Unis), il est exceptionnel de publier dans une revue de sociologie : ses nombreux articles — entre 1970 et 1980, plus d'une centaine, dont près de la moitié dans des revues étrangères — se retrouvent habituellement dans des revues de criminologie ou de droit (*Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, *Revue internationale de police criminelle*, *The Criminologist*, *Issues in Criminology*, *Criminology*, etc.). Sa présence sur la scène internationale, cet universitaire la renforce par une participation à diverses associations et par un accès à des responsabilités (comité de rédaction de la revue *Déviance et société*, etc.). Pour un autre sociologue qui, formé à l'Université McGill, s'est spécialisé en éducation, la stratégie de publication n'est guère différente : la trentaine d'articles qu'il a rédigés entre 1974 et 1984 sont publiés dans des revues spécialisées en éducation. Celles-ci sont tout autant canadiennes (*McGill Journal of Education*, *Revue canadienne de l'éducation*, *Revue des sciences de l'éducation*) qu'étrangères (*Educational Administration Quarterly*, *Perspectivas Pedagogicas*). Quant aux associations, aux colloques et aux revues auxquels il est associé, ils sont tous, sauf le Phi-Delta-Kappa, dans son champ de spécialisation : *Éducation canadienne et internationale*, *Apprentissage et socialisation*, etc. Le rayonnement de la sociologie ne passe donc pas nécessairement, tant au plan local qu'au plan international, par des revues et par des associations sociologiques ; non seulement en criminologie et en éducation mais aussi en urbanisme, en communication, en loisir ou en santé, la diversité des lieux de publication est très grande : de la revue locale professionnelle (*L'Actualité immobilière*, *Police*, *Information*, etc.) ou intellectuelle (*Communauté chrétienne*, *Relations*, etc.) à la grande revue internationale, en passant par les ouvrages collectifs et les Actes de colloque. L'analyse des publications dans les revues dites de sociologie ne nous fournit qu'une vue partielle de l'ensemble des stratégies de diffusion qu'ont élaborées les chercheurs et les professeurs des universités québécoises ; tout porte cependant à croire que l'accès à des réseaux internationaux demeure limité.

Peut-être plus que les autres sciences sociales, la sociologie est, au plan de la recherche et de la publication, « marquée » par son objet, à savoir la société particulière (et avec ses particularismes) dans laquelle vivent et travaillent les sociologues : une sociologie bien « enracinée » est nécessairement « localiste », en ce sens qu'elle intéresse d'abord les chercheurs et les publics locaux. Dans une grande majorité, les recherches et les publications portent sur la société

TABLEAU 6

*Répartition des publications et recherches effectuées par les sociologues rattachés aux universités québécoises, selon le champ d'intérêt, 1970-1983.*

CHAMP D'INTÉRÊT	PUBLICATIONS		RECHERCHES		TOTAL	
	%	Rang	%	Rang	%	Rang
Politique .....	12.7	1	9.5	2	11.3	1
Culture .....	10.4	2	5.6	7	8.3	2
Éducation .....	8.4	3	6.2	4	7.5	3
Ville/région .....	5.1	6	9.9	1	7.2	4
Travail/organisations .....	6.7	5	6.2	4	6.5	5
Mouvements sociaux .....	5.1	6	6.6	3	5.7	6
Théorie/méthodes .....	8.4	3	0.8	22	5.1	7
Connaissance .....	3.8	10	4.7	10	4.2	8
Groupes ethniques .....	3.2	14	5.4	8	4.2	8
Santé .....	3.5	11	5.1	9	4.2	8
Stratification .....	4.6	8	3.7	14	4.2	8
Économique .....	2.6	16	6.0	6	4.1	12
Famille .....	3.5	11	4.7	10	4.0	13
Changement social .....	4.0	9	3.3	17	3.7	14
Droit .....	2.9	15	3.5	16	3.2	15
Histoire de la sociologie .....	3.5	11	2.7	18	3.2	15
Migrations/démographie .....	2.3	17	3.7	14	2.9	17
Zone rurale/écologie .....	1.7	20	4.1	12	2.7	18
Professions .....	1.5	21	3.9	13	2.6	19
Religion .....	2.1	19	1.9	19	2.1	20
Psychosociologie .....	2.3	17	1.2	20	1.8	21
Développement .....	1.4	22	1.2	20	1.3	22
TOTAL: % .....	100		100		100	
N .....	652		514		1 166	

québécoise (et canadienne) : rares sont, non seulement les réflexions proprement théoriques et méthodologiques (0.8% des recherches subventionnées et 8.4% des publications), mais aussi les études qui, fréquentes aux États-Unis, sont comparatives ou portent sur des sociétés étrangères. Manifestement, la réflexion et la recherche sociologiques subissent plus ou moins fortement le poids des conjonctures socio-politiques et apparaissent, plus ou moins directement, reliées aux diverses demandes sociales et politico-administratives; que les catégories soient larges ou restreintes, les thèmes ou les problèmes qui ont le plus fréquemment retenu l'attention des sociologues québécois sont la politique (12.5% des publications et 9.5% des recherches) et la culture (10% des publications et 5.6% des recherches). Par ailleurs, d'autres secteurs ou champs d'étude sont délaissés ou négligés : par exemple, la « déviance », la « criminalité et la délinquance » et la « loi », qui font aux États-Unis l'objet de nombreux

travaux, sont au Québec laissés entre les mains de disciplines voisines telles la criminologie, le travail social et la psychologie. Enfin, selon l'affiliation institutionnelle, il y a des différences significatives dans les champs d'intérêt : en comparaison de leurs collègues des universités anglophones, les sociologues francophones ont largement négligé le champ des études ethniques (à l'avant-dernier rang, avec 1.7% des publications et des recherches, en comparaison du premier rang, avec 12.8%, pour les anglophones), pour privilégier d'autres champs, par exemple, l'éducation (deuxième rang : 8.9%).

Encore plus que l'ensemble de la production sociologique québécoise, ce sont les grands projets ou programmes de recherche qui participent des orientations générales de la société et des instances politico-administratives ; pour la plupart, ces grands programmes ont bénéficié d'un financement direct d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental et s'inscrivent plus dans la politique administrative du contrat que dans celle de la subvention : par exemple, l'étude sur « les industriels du Québec », financée par le Ministère de l'industrie et du commerce, celles sur les « cadres supérieurs » et sur l'« éducation et la qualification » commandées par l'Office de la langue française, ou le programme de recherches en santé-sécurité au travail, appuyé par l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail. Dans le secteur de l'éducation, ce mode d'intervention du gouvernement est présent depuis plusieurs années : financement direct et indirect (via F.C.A.C.) de l'étude sur « les aspirations scolaires et les orientations professionnelles des étudiants », commande de la vaste enquête sur « les caractéristiques des enseignants et des enseignantes de l'enseignement primaire et secondaire » (neuf volumes sous la direction de Claude Lessard et Paul Valois), réalisation d'un sondage sur le Livre vert de l'enseignement primaire et secondaire, commande à la firme SORÉCOM d'une enquête sur les « valeurs des jeunes de seize à vingt ans », etc.<sup>16</sup>

Au cours des récentes années, on a souvent reproché à la sociologie universitaire d'avoir quitté la scène publique pour se réfugier dans sa « tour d'ivoire ». Certes, les sociologues ont eu tendance à privilégier comme mode d'intervention sociale la recherche, le rapport de recherche et l'article spécialisé, mais ils ne sont pas demeurés étrangers au « projet communaliste le plus ambitieux de notre histoire »<sup>17</sup> qu'a lancé le Parti québécois et dont le « pic d'accomplissement » coïncide avec l'année 1978. Les principales questions qui retiennent alors l'attention des milieux politiques concernent l'organisation de l'État, le fonctionnement politique et la culture de la société québécoise ; plus précisément, ces milieux s'interrogent : 1. sur le mode d'intervention de l'État

---

16. Pour la recherche en éducation, voir : Normand RYAN, « Une chronique de la recherche. Travaux réalisés au Ministère de l'éducation du Québec », *Questions de culture*, 1, 1981 : 167-183.

17. Gérard BERGERON, *Pratique de l'État au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1984.

en période de crise économique et de crise fiscale (restrictions budgétaires en santé et en éducation, conflit entre l'État-Providence et l'État-employeur, contradiction entre la planification et la concertation-participation); 2. sur l'avenir démographique et culturel du Québec (politiques linguistiques, relations entre les groupes ethniques ou les « communautés culturelles », etc.). À ces grandes préoccupations, on peut ajouter celle, plus récente, pour le « virage technologique » : elle a suscité l'organisation de plusieurs colloques et la publication de rapports ou documents gouvernementaux et a entraîné la mise sur pied d'un Ministère de la science et de la technologie.

De la sensibilité de la sociologie québécoise à ces divers débats sociaux, l'un des indices est l'orientation de la revue *Sociologie et sociétés* qui, au cours des dix dernières années, a consacré des numéros spéciaux aux thèmes suivants : « Phénomène urbain » (1972), « Femme et syndicalisme » (1973), « Domination et sous-développement » (1974), « La gestion de la santé » (1977), « Développement national et économie mondialisée » (1979), « Écologie sociale et mouvements écologistes » et « Les femmes et la sociologie » (1981), « L'État et la société » et « Les enjeux ethniques » (1983), « L'informatisation de la société » (1984), etc. La « sensibilité sociale » que manifestent ainsi les sociologues n'est cependant pas seulement médiatisée par l'action de l'État et de ses divers ministères, elle l'est aussi par l'action des mouvements sociaux, d'abord du mouvement ouvrier et syndical dans les années 1960 et, ensuite, du mouvement féministe et du mouvement écologiste. L'impact de ces mouvements est d'autant plus grand que, non seulement ils fournissent à la sociologie de nouveaux objets d'étude (le syndicalisme et la classe ouvrière, le travail ménager, les relations homme/femme, etc.), mais aussi ils imposent un nouveau regard sur la réalité sociale et suggèrent de nouvelles méthodes de recherche : la sociologie québécoise a été très influencée dans les années 1960 et 1970 par le marxisme, elle l'est maintenant par les diverses lectures féministes. L'action conjuguée à la fois de ces mouvements, de l'État et des chercheurs eux-mêmes a été, au cours de la dernière décennie, à l'origine de centres de recherche, par exemple de l'Institut de recherche appliquée sur le travail. Il faut aussi voir dans la mise sur pied de l'Institut québécois de recherche sur la culture une réponse au renouveau du nationalisme et à la mobilisation politique qu'il entraîne : ce renouveau et cette mobilisation donnent une plus grande centralité aux problèmes linguistiques, ethniques et culturels, réactualisent toute la question de la spécificité de la société québécoise. Même les chercheurs des institutions anglophones, apparemment plus distants de la réalité québécoise, réorientent quelque peu leurs recherches pour réaliser, non plus seulement des études en sociologie politique (tiers parti, séparatisme, etc.), mais aussi sur les communautés ethniques ou culturelles. Enfin, pour les sociologues qui, situés à l'extérieur des grands centres urbains de Montréal et de Québec, se trouvent, selon leur expression, dans une situation périphérique, l'une des façons de tirer avantage de ce handicap est de constituer leur région (ou l'un de ses aspects)

comme objet : les études régionales (et aussi de sociologie rurale) sont ainsi, avec la mise sur pied d'un Centre de recherche en développement régional, une spécialité caractéristique de l'Université du Québec à Rimouski. Dans ces universités, la sociologie est aussi appelée à se développer en fonction des spécialisations professionnelles que l'on entend offrir aux étudiants pour se différencier des grandes universités : par exemple, la récréologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

#### D) *Crise de la sociologie ?*

La sociologie demeure au Québec fortement sollicitée de toutes parts, elle est toujours associée à la gestion du social. Depuis la fin des années 1960, cette discipline occupe, au sein des sciences sociales, une position centrale, ou mieux, d'intermédiaire, qui lui vaut la responsabilité de fournir une formation générale de base aux étudiants en sciences sociales : dans un système universitaire caractérisé par une double structure d'oppositions — opposition entre le savoir désintéressé et les savoirs professionnels ou pratiques (dont le droit) et opposition entre disciplines positives et disciplines spéculatives ou à tradition lettrée (dont la philosophie)<sup>18</sup> — la sociologie a réussi à maintenir les tensions entre la réflexion et l'action, entre la théorie et la pratique, et à apparaître à la fois comme une discipline intellectuelle (fondamentale) et une technologie sociale. De ce fait, elle a acquis une grande légitimité culturelle et une visibilité sociale : on aime encore dire que le sociologue est devenu à sa société ce que le prêtre était quelques décennies auparavant à sa paroisse.

Aux plans intellectuel et institutionnel, la sociologie n'est donc pas menacée : présence de plusieurs départements universitaires, multiplication des postes dans l'enseignement et la recherche, croissance des budgets de recherche et du nombre de publications, etc. Cependant, sa visibilité sociale et aussi la valeur sociale de son titre (ou de ses diplômes) risquent actuellement de diminuer, et cela pour diverses raisons. D'abord, le développement même de la discipline — multiplication des programmes de recherche, insertion de ses membres dans des réseaux scientifiques internationaux, etc. — lui confère un caractère plus spécialisé : regroupés non plus autour de la discipline ou de problèmes généraux, mais de spécialités, les sociologues, professeurs ou chercheurs, constituent, pour reprendre une expression bien connue en sociologie de la science, une « communauté scientifique » quelque peu repliée sur elle-même et aussi, plus autonome. Par ailleurs, et même si elle est variable selon les institutions, l'évolution de la division du travail entre les sciences sociales et humaines réduit le champ (ou les secteurs) d'intervention de la sociologie : la

---

18. Voir, pour la France : Pierre BOURDIEU, *Homo Academicus*, Paris, Minuit, 1984.

dimension politique passe aux sciences politiques, les phénomènes d'organisation à l'administration, l'analyse du mouvement ouvrier aux relations industrielles, l'étude des médias aux communications, etc. De « science impérialiste », la sociologie est devenue une discipline « comme les autres ». Elle occupe une place similaire à celle des autres sciences sociales. Enfin, dans le contexte actuel — crise fiscale de l'État, taux élevé de chômage, etc. — ce qui faisait la force de la sociologie, en tant que discipline « intermédiaire », risque de constituer un handicap, coïncée qu'elle est entre des savoirs plus « scientifiques » et des savoirs plus « professionnels » : que ce soit pour la gestion des ressources humaines, l'animation de collectivités ou la collecte d'information, non seulement les postes et les budgets sont moins importants, mais aussi ils ne sont plus nécessairement octroyés à des sociologues.

Si l'on peut parler d'une « crise de la sociologie », celle-ci ne se situe donc pas seulement, comme plusieurs le laissent entendre, au niveau paradigmatique : cette crise est aussi la manifestation de changements dans la position même que cette discipline occupe au sein des sciences sociales et humaines, dans le système universitaire et sur le marché des emplois hautement qualifiés. On s'explique dès lors le malaise, suivi d'une sorte de désenchantement, qui a pu gagner les responsables de cet enseignement : s'accroissent non seulement l'écart entre la valeur culturelle et la valeur sociale du titre scolaire en sociologie, mais aussi la distance sociale et culturelle (voie d'accès et exigences scolaires à une formation universitaire en sociologie, chances objectives de mobilité sociale rapide ou d'accès à des postes supérieurs, etc.) entre des générations de sociologues — dont les professeurs et les étudiants — formés à des moments différents. La sociologie demeure toujours une « vocation » — pour certains, intellectuelle et pour d'autres, politique — mais n'est-elle pas devenue, d'une manière plus manifeste qu'auparavant, une voie de relégation ?

De la modification de la position de la sociologie au sein du système universitaire, la première manifestation est la réduction des exigences scolaires à l'entrée : la voie d'accès est, au niveau collégial, celle des sciences humaines et elle n'implique pas obligatoirement une formation en mathématiques. Et si l'on prend comme point de référence la fameuse cote Z, il semble bien que les départements de sociologie recrutent une proportion élevée d'étudiants dont les résultats scolaires, au niveau collégial, sont faibles. Enfin, pour plusieurs étudiants, la sociologie, discipline déjà très féminisée,<sup>19</sup> n'est pas leur premier choix : ils auraient préféré s'orienter autrement (en droit, en psychologie, etc.).

---

19. En 1980-1981, la proportion des étudiantes inscrites en sociologie à l'Université de Montréal est de 53.5% (en comparaison de 47% dix ans plus tôt). Pour l'ensemble des départements de sciences sociales, la proportion des femmes est passée, au cours de la dernière décennie, de 36.5% à près de 50%. Encore limité dans les départements tels ceux d'économique (24.5%) et de science politique (40%), l'accès des femmes aux études en sciences sociales est certes remarquable en service social (70%), mais aussi en criminologie (64.5%). (SOURCES : voir le tableau 2.)

Même si l'analyse de la position de la sociologie au sein des sciences sociales est difficile, en raison d'une structuration différente des disciplines dans chacune des institutions universitaires, il est possible d'observer un certain fléchissement de sa population étudiante. À l'Université Laval, non seulement il y a depuis le milieu des années 1970 une baisse des effectifs étudiants inscrits (temps plein et temps partiel) à un 1<sup>er</sup> cycle en sociologie, mais aussi cette baisse est plus importante que dans l'ensemble des sciences sociales : la proportion de ces étudiants en sociologie parmi la population des étudiants en sciences sociales est passée, entre 1970-1971 et 1980-1981, de 19.9% à 10.6%. Au niveau du 2<sup>e</sup> cycle, la diminution est encore plus grande : de 34.2% (temps plein et temps partiel) qu'elle était en 1970-1971, elle tombe, dix ans plus tard, à moins de 15%. À l'Université de Montréal, la situation apparaît quelque peu différente en raison d'une politique de contingentement au début des années 1970, de la présence de plusieurs départements professionnels en sciences sociales et de la concurrence qu'exerce l'UQAM : relativement faible (9.8%) au début des années 1970, la proportion des étudiants réguliers inscrits à un 1<sup>er</sup> cycle en sociologie ne cesse de croître pendant la décennie, pour dépasser 15% en 1980-1981 et ensuite diminuer. Et au niveau des études supérieures, s'il y a augmentation en nombre absolu de la population étudiante, son poids relatif au sein des sciences sociales diminue légèrement : les quelque 210 étudiants (y inclus les étudiants en rédaction de thèse) n'y comptent plus, en 1983-1984, que pour 18.5%. Déjà dépassée par les disciplines plus « professionnelles » — dès 1970, la criminologie, le service social et les sciences économiques et, depuis 1980, les relations industrielles — la sociologie est maintenant fortement concurrencée par les autres disciplines dites fondamentales, en particulier par les sciences politiques, dont la grande popularité se manifeste dans le grand nombre de demandes d'admission (plus de 850 en 1983-1984) et d'inscriptions au 1<sup>er</sup> cycle (325 en 1980-1981).

Par ailleurs, sur le marché des emplois hautement qualifiés, la sociologie n'apparaît plus comme un des « métiers de l'avenir », une des formations qui donnent facilement accès à un emploi intéressant ou bien rémunéré ; parmi les sciences sociales, elle est l'une de celles où la proportion des diplômés sans emploi est la plus élevée : plus de 22%, selon une enquête effectuée en 1981 auprès des diplômés de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles en 1980 de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.<sup>20</sup> Quant à ceux qui détiennent un poste, il s'agit, pour près de la moitié, d'un poste temporaire et qui, pour plusieurs, ne correspond pas totalement à leur formation universitaire.

S'il y a « crise de la sociologie », c'est donc, peut-on avancer comme hypothèse, que le titre scolaire (ou le diplôme) conféré par les départements de

---

20. S. LANGLOIS et G. MONGEAU, *L'entrée sur le marché du travail des diplômés en sciences sociales, 1979-1980-1981*, Département de sociologie, Université Laval, 1982, 97p.

sociologie a une valeur sociale (ou sur le marché du travail) qui ne correspond pas à sa valeur culturelle (ou dans le champ intellectuel) et que cet écart va en s'agrandissant avec la concurrence plus vive dont la sociologie est l'objet de la part de disciplines voisines. Non seulement son « territoire » (postes, champ d'intérêt, etc.) s'est rétréci, mais aussi sa visibilité sociale est moindre. Hier, le sociologue était, simultanément ou successivement, professeur, chercheur, intellectuel, administrateur et conseiller du prince, et il intervenait tout aussi bien dans la collecte et l'analyse des informations que dans la gestion du social ; aujourd'hui, pour une part, la collecte d'information et la gestion du social lui échappent : maintenant familiers avec les sciences sociales, les journalistes jouent un rôle d'« enquêteur social » et les spécialistes en sciences administratives prennent la responsabilité de la gestion des « dossiers sociaux ». Même si elle n'a pas perdu son accès à ces deux champs d'action et à ces deux marchés de l'emploi que sont la fonction publique et le journalisme, la sociologie y a une présence beaucoup moins significative qu'auparavant : elle est devenue une discipline spécialisée dont le champ propre d'activités se limite à l'enseignement et à la recherche. Par ailleurs, la catégorie du « social » — ou la dimension « sociale » des problèmes — tend elle-même à s'effriter, coincée qu'elle est entre une gestion purement administrative des problèmes sociaux et une représentation psychologique des comportements individuels et des actions collectives : la rencontre de ce mode de gestion et de cette lecture de la réalité sociale contribue d'autant plus à une marginalisation du discours sociologique qu'elle coïncide et aussi favorise, au plan politique, l'émergence d'un néo-libéralisme.

\*

\*            \*

La tentation est grande de dénoncer, sous le mode du désenchantement, l'une ou l'autre des caractéristiques du développement de la sociologie au Québec : production théorique et méthodologique peu significative, hyper-spécialisation, absence de participation aux grands débats politiques, soumission aux demandes de l'État, multiplication de discours d'accompagnement visant, comme pour le « virage technologique », à exorciser le Mal, etc. Aujourd'hui comme hier, la sociologie demeure dans une situation paradoxale, traversée qu'elle est par diverses tensions et conflits : entre l'engagement politique et le regard objectif, entre une demande relativement étroite de formation spécialisée et une demande très vaste de formation complémentaire (culture générale), entre une approche théorético-critique et une instrumentation productrice de connaissances techniques et de technologies sociales, entre une identité disciplinaire (et disciplinée) et une diversité d'insertion professionnelle, etc. Les positions qu'adoptent les sociologues sont multiples et souvent contradictoires.

Mais faut-il pour autant regretter que la sociologie soit moins directement associée à la gestion du social, que les sociologues soient moins fortement

sollicités par des activités de vulgarisation, d'éducation populaire et par l'action politique? Faut-il se plaindre que la sociologie ait perdu un peu de sa popularité? On pourrait se dire, comme le faisait Durkheim au début du siècle, que ce qu'elle perdra en popularité, elle le gagnera en sérieux! Cependant, parce que la représentation et la gestion du social constituent un enjeu politique, elle ne peut, au Québec encore moins qu'ailleurs, s'élever au-dessus de la mêlée et échapper aux débats et aux conflits sociaux. La sociologie n'est pas seulement un ensemble de connaissances, elle est aussi une pratique professionnelle. Au cours des dernières décennies, s'est manifestée une volonté de réunifier ce que le développement institutionnel (et la division du travail entre les sciences sociales) avait dissocié: la pédagogie, l'animation sociale et la recherche-action ont été, chacune à sa manière, des formes de dépassement des oppositions stériles entre engagement et neutralité (ou objectivité), entre théorie et pratique; certains, dont Fernand Dumont, ont rêvé d'une «sociologie clinique», d'autres ont pensé à une «sociologie appliquée» (et à des sciences sociales appliquées). La difficulté — et le défi — est, pour la sociologie, de trouver, entre l'engagement partisan du militant et l'intervention distante de l'intellectuel, des modes d'action (politique) qui, tout en lui conservant son autonomie, lui permettent d'exercer une influence concrète et efficace.

Marcel FOURNIER  
et Michel TRÉPANIÉRIER  
avec la collaboration de  
Sylvie GIRARD

*Département de sociologie,  
Université de Montréal.*